

## PROCE VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19-11-2019

Membres du comité directeur

Présents : Matthieu ALBIGES, Claude BREITHEL, Jean-Yves CHAPPELLIER, Martine FAZ, Jean-Pierre FERRERO, Andrée MARRA, Pierre MARRA, José RODRIGUEZ, Pascale ROSAZ, Vincent GERARD

Excusé : Antoine BAUD, Alain PALAU

Comptage des voix : Adhérents présents	74
Bons pour pouvoir	61
<b>Total des voix</b>	<b>135</b>

Le quorum étant de  $395 / 4 = 99$  avec 135 voix le quorum est atteint.

### Annnonce l'ouverture de l' A.G.

Le Président déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 18h15.

Un rappel : une association gestionnaire comme la notre a obligation de faire au moins une AG par an.

Le Quorum de 25 % est nécessaire pour que l'AG puisse délibérer.

L'Assemblée Générale est souveraine, nul ne peut défaire ce qui a été décidé en AG, sauf au cours d'une autre AG ou alors suite à une action en justice.

### ORDRE DU JOUR:

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport sur les adhésions de la saison en cours
- Investissements Saison 2019-2020
- Le mot du président sortant
- Renouvellement du tiers sortant du comité directeur
- Divers

*Cette assemblée sera clôturée par le traditionnel, Apéritif dînatoire préparé par TINO.*

Choix du vote des différents rapports : il se fera à main levée suite à la décision à l'unanimité des membres de l'assemblée.

## **RAPPORT MORAL**

Le Président présente le rapport moral (**Voir annexe 1**)

**Vote :**            ***Le rapport moral est adopté à l'unanimité***

### **• RAPPORT FINANCIER**

Présentation des résultats de l'exercice par, José RODRIGUEZ, le Trésorier (**Voir annexe 2**)

Une remarque concernant les subventions des Ailes Sportives :

**Montants du budget alloué :**                    **5344 euros**

**Notre contribution - cartes reversées :**    **6544 euros**

*Vous pouvez remarquer que le différentiel est de 1200 euros en notre défaveur et cela dure depuis très longtemps.*

*Lorsque nous calculons ce différentiel depuis que nous sommes installés sur le C.S., le montant est de plus de 37 000 euros.*

*Pas de commentaire de l'assemblée*

**Vote :**            ***Le rapport financier est adopté à l'unanimité***

### **• BUDGET PREVISIONNEL**

Présentation du budget prévisionnel par le Trésorier, après quelques explications le budget est soumis au vote.

**Vote :**            ***Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité (Voir annexe 3)***

### **• RAPPORT SUR LES ADHESIONS DE LA SAISON EN COURS**

Présenté par Pascale ROSAZ, Secrétaire, (**Voir annexe 4**).

Ce point étant une information ne concernant pas la saison écoulée, il ne nécessite pas un vote.

### **• INVESTISSEMENTS POUR LA SAISON 2019-2020**

#### **(Équipement en matériel, voté au budget prévisionnel)**

Sachant que nous pouvons seulement effectuer des remplacements, nous avons reçu le commercial de Technogym pour faire une évaluation des appareils susceptibles d'être remplacés de préférence par d'autres présentant des avancées technologique.

Pour nous permettre d'effectuer l'acquisition de quatre machines, le commercial nous a accordé une remise de 26 %, il faut dire que nous sommes bon client.

#### **PROPOSITIONS**

➤ Remplacement :

1. du radian amélioré et beaucoup moins encombrant
2. de la machine à Ischios jambiers (nouvelle gamme)
3. de la machine à quadriceps (nouvelle gamme)

➤ Ajout nouvel appareil :

1. la place libérée par le remplacement du Radian (moins encombrant), nous permetts d'ajouter un appareil, le hack squats, pour travailler les cuisses (nouvelle gamme)

Une précision, les appareils remplacés sont vendus.

En l'absence de question, la proposition est soumise au vote.

**Vote :**            ***La proposition de commande est adoptée à l'unanimité***

- **LE MOT DU PRESIDENT SORTANT (Voir annexe 5).**

Pierre Marra, Président, présente une rétrospective de toutes ces années depuis la création de notre association.

- **RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT**

Avant de passer à l'élection, je vous précise, que le déroulement de l'élection du comité directeur comme du bureau doit être en conformité avec nos statuts.

- Les membres sont élus pour trois ans renouvelables par tiers tous les ans.
  1. si le nombre de candidats n'est pas supérieur au nombre de places, le vote peut s'effectuer à mains levées (après accord de l'assemblée).
  2. s'il est supérieur au nombre de places le vote doit s'effectuer à bulletins secrets.
- Concernant le vote du bureau, seul les postes libérés sont à pourvoir.

Même procédure que pour l'élection des membres du Comité Directeur.

  1. Appel à candidature,
    - a. si une seule candidature, vote à main levée
    - b. si plusieurs candidatures, vote à bulletin secret.

Après ce rappel et la présentation des candidats, nous pouvons passer à l'élection.

Membres sortants : Chapellier Jean-Yves, Marra Andrée, Palau Alain

Démissionnaire : Marra Pierre

Se représentent : Chapellier Jean-Yves,

Nouveaux candidats : Bernard Emeric, Ghislaine Mougin, Thomas Valson

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre de postes libres, il est proposé de voter à main levée

L'assemblée est d'accord, sur le vote à main levée, à l'unanimité.

**Vote :** *Les 4 membres sont réélus à l'unanimité.*

- **DIVERS**

**Une question :** sur la propreté des douches et des vestiaires qui laisse à désirer.

**Réponse :** Le problème est signalé, je ne peux pas répondre à la place du Comité d'Etablissement.

Notre domaine de nos compétences, c'est notre équipement de musculation.

**Autre question :** sur le remplacement de la fontaine d'eau fraîche.

**Réponse :** rappel, le trésorier a déjà évoqué l'achat d'une nouvelle fontaine lors de la présentation du budget prévisionnel.

Je vous remercie de votre attention.

Maintenant place à l'apéritif dînatoire préparé par Tino.

- **CLOTURE DE L'A. G. à 18h55**

Secrétaire  
Pascale ROSAZ



Président sortant  
Pierre MARRA

